

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUVEN
DU 26 FEVRIER 2018 A 20H30

Réunion présidée par : RIVIERE Christian, Maire.

Présents : ARZUR Yvon, CASELLINO Mona, DEL NERO David, GOULARD Lénaïg, GOURVES Muriel, LAGADIC Nancy, LE DREFF Christophe, MAGOT Monique, MALARDE-AUBERTINY Sandrine, MARTIN Corinne, MONTOYA Jocelyne, QUEMERE Denis, RIVIERE Bruno, ROUE Christian, SIMON Mikaël.

Procurations : LE MAOUT Delphine à MONTOYA Jocelyne.

Excusé : LE GOFF Romain.

Absent : GARNIER Pascal.

Secrétaire de séance : MARTIN Corinne.

M. le Maire propose l'ajout de deux questions à l'ordre du jour :

- Convention de mutualisation du service informatique avec la CCPF
- Dénomination de la salle du Conseil

Cette demande est accordée à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE 2018

Mme GOURVES rappelle que pour la rentrée scolaire 2017, le Conseil avait fait le choix de maintenir la semaine des 4 jours ½.

Elle présente aux conseillers le compte-rendu du conseil d'école extraordinaire du 8 février 2018, au cours duquel le retour à la semaine de 4 jours a été voté pour l'école élémentaire et la maternelle, pour la rentrée scolaire 2018.

Cette proposition a été étudiée le 14 février par la Commission Enfance qui s'est également prononcée pour la semaine des 4 jours.

M. le Maire déclare qu'il avait voté pour le maintien des 4 jours ½ à la rentrée 2017, mais qu'il s'abstiendra cette fois-ci ; il estime que la réforme a été mise en place trop rapidement et retirée tout aussi rapidement, sans réelle étude de ses avantages et défauts. Pour l'élémentaire en tout cas, l'expérience semblait positive.

Mme GOURVES précise que pour l'école maternelle, la fatigue se faisait sentir.

M. LE DREFF témoigne que les TAP ont apporté beaucoup à ses enfants et qu'à Pleuven, ces activités étaient particulièrement bien organisées.

M. le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur le projet de retour à la semaine de 4 jours.

Abstentions : MONTOYA Jocelyne, RIVIERE Bruno, RIVIERE Christian.

Ont voté contre : LE DREFF Christophe et MAGOT Monique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, par 11 voix pour, 2 contre et 4 abstentions,

- APPROUVE le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

M. le Maire présente les orientations budgétaires pour 2018.

« **Recettes de fonctionnement** : Contexte national : après une baisse de la DGF depuis 2014, nous devons cette année (c'est une promesse gouvernementale) bénéficier d'une certaine stabilité, soit environ 240 000 €, et diverses dotations pour 380 000 €.

Autre élément positif, le FPIC (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) ne devrait pas augmenter significativement et se stabiliser à environ 22 000 € par an.

DENOMINATION DE LA SALLE DU CONSEIL

Mme AUBERTINY-MALARDE soumet au Conseil sa proposition de dénommer la salle du Conseil Municipal de la mairie, « salle Simone VEIL ». En effet, Simone VEIL personnifiait les valeurs de la République, de la Résistance et du combat des femmes dans la société.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de dénommer la salle du Conseil Municipal de la mairie, « salle Simone VEIL ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Maison des Jeunes : M. le Maire demande à chacun de réfléchir à des noms pour rebaptiser ce bâtiment, qui n'est plus dévolu aux jeunes de la commune.

Projet éducatif local : Mme GOURVES l'a réécrit suite à la demande de la CAF ; elle donne lecture des grandes lignes et des perspectives d'avenir, et précise que ces objectifs sont ensuite déclinés par service dans un projet pédagogique, rédigé par les référents de ces services.

Groupe scolaire : Mme GOURVES communique les effectifs scolaires, qui devraient demeurer stables dans les années à venir et garantissent qu'aucune fermeture de classe n'est à prévoir à Pleuven, y compris concernant la classe bilingue breton.

PLU : Les avis des personnes publiques associées ont été reçus et examinés conjointement avec le prestataire Géolitt. Ils seront transmis aux conseillers ; une réunion de la Commission Urbanisme aura lieu prochainement. L'enquête publique devrait démarrer pour un mois, aux alentours du 9 ou du 16 avril 2018.

Acquisition maison LORC'H route de Clohars : La CCPF est d'accord pour la démolir, si l'acquisition est effectuée par la commune de Pleuven. Les propriétaires souhaitent la céder gratuitement, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de la commune.

Délégation Romain LE GOFF : Les nouvelles fonctions de M. LE GOFF ne lui permettent plus d'être aussi présent ; il a été convenu avec lui de lui retirer sa délégation. M. le Maire proposera à M. ROUE une délégation pour suivre les travaux de voirie et les travaux de rénovation du groupe scolaire.

Site internet : Mme GOULARD envisage de le supprimer et le recréer intégralement, car la version actuelle n'a jamais bien fonctionné et est impossible à modifier.

Horaires d'ouverture de la mairie : La mairie sera dorénavant fermée le mercredi après-midi. Une permanence urbanisme se tiendra les mardis matins et jeudis après-midis.

EPF : L'établissement public foncier a été sollicité, dans le but d'aider la commune à acquérir la parcelle située derrière la salle Lannurien dans le bourg.

Yole : M. ARZUR explique que la yole étant actuellement en hivernage et sous-utilisée, va être confiée à une association de Lampaul-Plouarzel, Yaouank Armor. Une convention sera signée afin de prévoir les modalités et la durée de la mise à disposition, participation aux fêtes maritimes locales, utilisation par les administrés qui le souhaitent...

Lavoir : M. ARZUR fait part d'un don de la part de la branche pleuvennoise d'une association de cyclos à l'occasion de sa dissolution, qui permettra la reconstruction d'un toit, présent à l'origine au-dessus du lavoir.

Cimetière : Actuellement gravillonnées, les allées donnent beaucoup de travail aux agents communaux depuis le passage en 0 Phyto. Une réunion publique d'information aura lieu le 28 février à 18h30 en mairie pour évoquer les solutions envisagées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h55.
Le compte-rendu de la séance a été affiché en mairie le 7 mars 2018.

Le Maire,
Christian RIVIERE.

